



DECLARATION LIMINAIRE

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RESEAU DES PREFECTURES

Réunion du 5 juin 2023

Monsieur le Président,

Dans la continuité de notre entrevue avec le Ministre à laquelle vous avez participé le 3 janvier 2023, le SAPACMI et l'UATS-UNSA profitent de ce premier comité social d'administration pour vous relayer une nouvelle fois la détresse des collègues des préfectures, des sous-préfectures et des SGCD qui attendent une amélioration de leurs conditions de travail et surtout un arrêt immédiat des réformes.

Il est en effet plus qu'urgent d'arrêter les réformes et se pencher sur les conditions de travail des personnels de préfectures, sous-préfectures et des SGC : le raz-de-marée de réformes (RéATE, RGPP, MAP, PPNG et plus récemment la mise en place à marche forcée des SGCD) que subissent les collègues depuis plus d'une décennie a fait beaucoup de dégâts dans les esprits et il faut y remédier au plus vite. Nous l'avons déjà souligné à maintes reprises auprès de votre prédécesseur.

Aujourd'hui l'urgence est d'accorder enfin du répit aux agents et laisser les dernières réformes produire leurs effets dans le temps. Les problèmes constatés dans les SGC sont flagrants et démotivants pour les personnels qui y exercent. Il reste encore beaucoup de points à régler : l'immobilier, l'harmonisation des formulaires entre ministères, l'harmonisation des procédures RH, l'harmonisation des outils numériques,... Pour le SAPACMI et l'UATS-UNSA, la mise en place des SGC est aujourd'hui un échec car cette réforme s'est faite sans anticipations. Il aurait fallu d'abord effectuer des études d'impact et travailler sur l'harmonisation des moyens, des outils et des rémunérations avant de démarrer la mise en place des SGC, et ce n'est pas faute de l'avoir signalé à plusieurs reprises dans les différentes instances et groupes de travail.

Monsieur le Président, le SAPACMI et l'UATS-UNSA comptent sur vous pour que la confiance des agents en l'avenir soit restaurée car le constat actuel c'est la multiplication des cellules de veille RPS résultat de situations de souffrance au travail de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves.

Ainsi le SAPACMI et l'UATS-UNSA vous alertent sur plusieurs points :

- Les SGCD et leurs difficultés de fonctionnement

Les agents de SGCD sont soumis à une pression et un stress importants liés aux effectifs sous dimensionnés et aux postes qui restent vacants par manque d'attractivité de ces services.

Les harmonisations annoncées ne sont toujours pas intervenues dans de nombreux domaines notamment en matière RH avec des inégalités de rémunération qui persistent entre des collègues qui effectuent les mêmes tâches.

- Les CERT sous tension :

S'agissant des CERT, ce n'est pas « un scoop » que de dire que les agents travaillent quotidiennement sous tension, ce qui génère du stress et du mal être au travail. Aujourd'hui, dans la plupart des CERT et plus particulièrement dans les CERT CNI/PASSEPORTS, c'est la politique du chiffre qui prévaut sur tout le reste : les personnels ne sont plus appréciés pour la qualité de leur travail, mais sur la quantité avec des quotas de 90 voire 100 dossiers par jour. Les CERT sont tout simplement devenus des centres de production et fonctionnent grâce aux renforts des contractuels. Ce n'est vraiment pas ce qui était prévu lors de la mise en place de PPNG !

- Les services des étrangers et le tout numérique : c'est trop !

La numérisation permettra d'améliorer les conditions de travail et d'assouplir les charges de travail qui pèsent sur nos collègues au quotidien. Néanmoins, le SAPACMI et ses partenaires vous alertent sur les conditions d'accueil des usagers qui ne sont pas à la hauteur de ce qui est annoncé et attendu :

- même si les points d'accueil numériques (PAN) font ce qu'ils peuvent pour accompagner les demandeurs, il n'en demeure pas moins que ces PAN sont sous-dimensionnés et ne font pas face à toutes les difficultés rencontrées par les usagers. La réforme PPNG a beaucoup sacrifié l'accueil physique et donc le lien humain envers les usagers.

- pour le SAPACMI et l'UATS-UNSA, il est primordial de développer un accueil physique de qualité et spécialisé par matière traitée (naturalisation, titres étrangers, asile,...) avec des personnels compétents, qualifiés et connaissant la matière à traiter. Il est temps d'arrêter de renforcer ces services par des mois vacataires. Il faut des ETP comme on l'a dit au ministre. Le tout numérique n'est pas possible s'il n'y a pas un accueil et un service public de qualité qui accompagne les usagers efficacement dans leurs démarches. Il est inconcevable que l'utilisateur soit obligé de se débrouiller seul aujourd'hui pour obtenir un titre quel qu'il soit.

C'est pourquoi le SAPACMI et l'UATS-UNSA se félicitent que l'accueil des usagers fasse partie des missions prioritaires des préfectures 2022-2025, en espérant que les Préfets et les services s'attachent à améliorer cet accueil.

- Un manque flagrant d'effectifs :

Même si le schéma d'emploi est pratiquement à zéro depuis 2 ans dans les préfectures et positif – bien faiblement - pour la première fois en 2023, nous rappelons que toutes ces réformes entreprises depuis 10 ans ont eu pour seul objectif la réduction des coûts et donc de la masse salariale et des effectifs. Nous avons perdu des centaines de postes budgétaires sans étude d'impact et donc à l'aveugle pour faire des économies.

Aujourd'hui, le SAPACMI et l'UATS-UNSA comptent sur vous pour que le schéma d'emploi continue d'évoluer favorablement comme on l'a dit au ministre car les préfectures sont « à l'os » **depuis longtemps**. Il importe aujourd'hui de redresser la barre et de renforcer les effectifs pendant plusieurs années.

Par ailleurs, le SAPACMI et l'UATS-UNSA continuent de vous alerter sur la situation des services des étrangers toujours très problématique avec des usagers de plus en plus exigeants et agressifs, un manque de sécurité, une réglementation de plus en plus complexe, des demandeurs qui ne cessent de croître et un manque flagrant d'effectifs en raison de postes non pourvus du fait du manque d'attractivité de ces services. Vous avez dû connaître cela, comme tous les préfets, dans vos précédentes fonctions en territoriale.

Pour conclure, nous osons espérer que tout sera mis en œuvre ces prochaines années pour redonner aux préfectures les moyens d'assurer un service public de qualité au plus près des administrés et avec un accueil digne de ce nom.

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA vous remercient, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité social d'administration.
